



BULLETIN MUNICIPAL
de BRIGNAIS

N° 3

SOCIETE **TEYSSIER CHRISTIN**

TRANSACTIONS COMMERCIALES et IMMOBILIERES

60, rue Général de Gaulle Tél 48.12.78

VENTES - ACHATS

- TERRAINS zone industrielle - zone agricole - zone urbaine
- VILLAS
- APPARTEMENTS
- MAISONS DE CAMPAGNE
- COMMERCES

PRETS en tous genres C.G.I.B.

- VOUS QUI POSSEDEZ UN TERRAIN SANS CONNAITRE CE QUE L'ON PEUT FAIRE CONSTRUIRE DESSUS, NOTRE SOCIETE VOUS INFORMERA QUELLES SONT LES POSSIBILITES EXACTES QUI VOUS SONT OFFERTES. TOUTES LES ETUDES QUE NOUS FERONS SERONT GRATUITES.
- VOUS QUI RECHERCHER UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR, NOUS TENONS A VOTRE DISPOSITION DES LISTES DE TERRAINS QUI VOUS SERONT ADRESSEES GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

à découper et à nous retourner

Je désire recevoir

- une liste de terrains
- ou une personne de votre société.

Nom Prénom

adresse tél. :

LE
PRET
A
PORTER
STYLE
JEUNE
C'EST...



JAMES

46, RUE DU GENERAL de GAULLE
69530 BRIGNAIS
Ø 48 15 70

**OUVRIRA
DEBUT SEPTEMBRE**

JAMES N°2

20, RUE LONGARINI
69700 GIVORS

bulletin
municipal
de
BRIGNAIS

1973

SOMMAIRE

Editorial : Brignais grandit...	3
Un ruisseau tranquille appelé Garon	4
Nos Cheveux Blancs	5
A propos de la déviation	6
Un nouveau sigle, le P.O.S.	7
Collège d'Enseignement Technique	7
Les travaux du conseil municipal	8 - 9
A.S. Brignais (football)	10
Brignais aura bientôt son foyer pour personnes âgées	12
Adresses utiles	13
Nos écoles publiques	14
Le groupe scolaire "Les Pérouses I"	15
Le conseil municipal	16
A la télévision	16
Espérance	17
Le camping et le caravanning à Brignais	18
Brignais... au temps passé	19
Nécrologie	20
Chaponost - Brignais : villes fleuries	21
Le conseil de parents d'élèves des écoles publiques	22
Circulation : prévision à court terme	22
Gymnase - Piscine	23
Le budget des éditions du bulletin municipal	24
Section basket-ball féminin	25
Brillants succès des élèves de l'école de musique	26
Quand vous changez de domicile	26
Bientôt un "Sacuny 2000"	27
Bonne retraite, Monsieur Pierrefeu	28

CETTE BROCHURE A ETE REALISEE
SUR LES PRESSES DU VALNOIR

imprimerie CAYROL

commerciaux - journaux - publicité

69290 BRINDAS

48 44 33



L'Expérience du Bâtiment depuis 75 ans

S.A. CHARROIN

BOIS - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- livraisons rapides
- stock important
- 8.000 m² de dépôt

12, rue Général-de-Gaulle 69530 BRIGNAIS tél. 48.10.13

CHAUFFAGE CENTRAL - AIR PULSE

PLOMBERIE

SANITAIRE

R. DUMENIL

196 bis, rue Général-de-Gaulle

ENTRETIEN - SERVICE APRES VENTE - FUEL DOMESTIQUE

48.12.48

BRIGNAIS

EDITORIAL

BRIGNAIS GRANDIT...

Oui, en effet, notre ville parmi d'autres, connaît une augmentation de population entraînant des efforts considérables dans le domaine des équipements publics, notamment en ce qui concerne les écoles et l'urbanisme. Il y a et il y aura toujours de plus en plus beaucoup à faire pour équiper d'une façon rationnelle notre commune en l'urbanisant progressivement, voulant en faire une ville dynamique et prospère où la qualité de la vie s'améliore en permanence.

Ce but ne peut être atteint que grâce aux efforts et à la compréhension de tous. Soyez assurés de mon souci constant d'être attentif à vos besoins et de servir la cause commune, en réalisant le maximum de ce qu'il est matériellement possible de faire, compte tenu de nos ressources budgétaires et des crédits, hélas trop limités, dont nous disposons. Tout ne va pas toujours aussi vite que nous le voudrions. De nos jours, nos communes sont devenues de véritables entreprises de services publics, qu'il n'est plus possible de gérer avec le seul bon sens, comme il y a quelques années, à une époque où la gestion municipale présentait moins de difficultés et demandait surtout moins d'investissements. Aujourd'hui, l'évolution économique et sociale, les exigences de la vie moderne, augmentent les responsabilités des administrateurs élus, par suite de nombreux obstacles pour résoudre les problèmes journaliers, logements, alimentation en eau, assainissement, viabilité, enseignement, etc...

C'est avec confiance que nous poursuivons la tâche entreprise, malgré un inévitable fardeau de soucis et d'embûches de toutes sortes, la complexité des nombreux et multiples problèmes que bien peu d'entre vous n'imaginent.

Cette tâche est lourde, croyez-le. Raison de plus pour unir nos efforts et avec la bonne volonté, la sagesse et la compréhension de chacun d'entre vous, rendons notre ville plus harmonieuse, plus unie, plus vivante.

Nous avons conscience de travailler pour le présent, afin que chacun, en nous y aidant, trouve du plaisir à vivre dans la cité et qu'avec la coopération de tous, nous puissions envisager l'avenir avec confiance pour assurer à nos enfants une vie toujours meilleure.



La réalisation de ce troisième Bulletin Municipal a été rendue possible grâce à la publicité faite dans ses pages par une très grande partie des industriels, commerçants, artisans, entrepreneurs, et fournisseurs de la commune, sans faire intervenir nos finances communales. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés de leur esprit de compréhension et de leur aide efficace et déterminante.

Je remercie aussi de leur précieuse collaboration tous ceux qui ont participé à la rédaction des diverses rubriques de ce Bulletin Municipal, malgré leurs emplois du temps déjà surchargés.

Grâce à leur concours actif ce nouveau Bulletin vous est offert aujourd'hui, apportant à chacun de vos foyers le message d'une équipe municipale entièrement dédiée à sa population.

pour trouver une banque . . .

ouverte le samedi

QUELLE QUE SOIT VOTRE PROFESSION

CREDIT MUTUEL AGRICOLE du SUD-EST

PLACE GAMBONI - Tél. 48.15.58 BRIGNAIS

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

un ruisseau tranquille appelé

GARON

Il est un spectacle affligeant dans notre commune, un long amoncellement d'immondices, papiers, caisses, cartons, ferrailles, quelque chose d'équivalent à une décharge publique.

Ce décor ne vous a pas échappé, on le voit de la vallée du Garon, de la rue Général-de-Gaulle, des ponts, il traverse toute notre cité, il s'étale au grand jour, il serpente, il enfle; qu'est-ce, me dites-vous? mais comment vous n'avez pas deviné? mais voyons... c'est le Garon!

Et oui, notre charmant ruisseau est devenu ce... dépotoir.

Vous êtes d'accord avec moi! ça ne peut plus durer, c'est inadmissible. Vous et moi, nous tous, nous devons y prendre garde, éviter cette déchéance, non seulement ne rien jeter, mais aussi et surtout nous devons empêcher quiconque de le faire.

Les riverains surtout doivent avoir à cœur de veiller à cette propreté; ils doivent s'opposer à toute tentative de souillure de notre ruisseau, et naturellement montrer l'exemple.

Nous sommes décidés à agir. Les moyens ne manquent pas.

Alors un effort pour vous, pour tous, pour la propreté de la commune, pour le plaisir des yeux, la sécurité des enfants, et éviter qu'on dise en parlant de Brignais:

— "C'est une ville traversée par un flot d'immondices"

GARDEN-SERVICE

MOTO - BECHES - TONDEUSES - ARROSAGE
MICRO - TRACTEURS - PETIT OUTILLAGE
ENGRAIS

location matériel - entretien

Service après vente assuré

Ets TIVILLON

avenue de la gare

Tél. 48.10.33

ELECTRICITE AUTOMOBILE

TOURISME — POIDS LOURDS

r. baratay

Tél. 48.15.87 BRIGNAIS

DYNAMO - DEMARREUR - ALTERNATEUR

MISE AU POINT ELECTRONIQUE

ALLUMAGE - CARBURATION

tous accessoires: AUTO-RADIO - Blaupunkt -

LECTEURS DE CASSETTES

nos cheveux blancs

A l'occasion de Noël, comme les années précédentes, une distribution de colis (paniers garnis ou boîtes de chocolats) apporta quelques réconforts à 241 personnes âgées.

Le 7 janvier 1973, l'Entente Commerciale et l'Harmonie Municipale recevaient, au restaurant scolaire, une soixantaine de Cheveux Blancs. Première et heureuse initiative qui, espérons-le, sera poursuivie puisque la manifestation commerciale a pour but l'aide aux Cheveux Blancs.

M. PRIOUR, cuisinier du restaurant, avait promis son concours, mais son point de congestion devait l'obliger à déclarer forfait. A la cuisine, quelques commerçants se sont dévoués pour faire le café et le thé. Nous avons été heureux de remarquer les jeunes et nouveaux commerçants, collaborer efficacement avec les dévoués membres du bureau. Une bonne ambiance régna rapidement grâce à l'Harmonie Municipale qui se fit longuement applaudir. Quelques anciens firent preuve d'une excellente mémoire et nous avons entendu avec plaisir d'anciennes chansons.

Nous avons noté la présence de nombreux conseillers municipaux, membres du comité de gestion du restaurant scolaire et aussi du comité des Cheveux Blancs, qui ont apporté leur concours.

M. MINSSIEUX, dynamique Cheveux Blancs, honora de sa présence cette réunion et souhaita la bonne année à toute l'assemblée.

Après cette réunion, l'Entente Commerciale se rendit à la mairie pour le tirage des lots. Mme GI-

LARDONE Xavier eut la surprise, en rentrant du ski, d'apprendre qu'elle avait gagné la 4 L.

Le 15 janvier, l'Entente Commerciale organisait le cyclo-cross de Brignais qui fut gagné par Charles RIGON. L.A.S.E. Bâtiment, avec son président Paul ROUSSON, faisait encore une fois la preuve de sa compétence en organisant de façon parfaite.

Pour la fête des mères, le 26 mai 1973, quelques conseillers municipaux dévoués ont porté 105 pots de fleurs aux mamans âgées.



CAISSE D'EPARGNE DE LYON

siège social: 12, rue de la Bourse

de tous les établissements financiers
le plus important réseau de succursales
sur Lyon

SUCCURSALE de BRIGNAIS

106, rue Général-de-Gaulle tél. 48.14.12

Gilles CHAUSSINAND

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
INDUSTRIELLE ET SPORTIVE

prise de vue à domicile et en studio

la plaine d'Elite

à propos de la déviation

Il nous paraît nécessaire de rappeler ici les étapes essentielles ayant jalonné ce projet.

C'est au cours de sa session de mai-juin 1971 que le Conseil Général a demandé la réalisation du projet de déviation figurant au plan d'urbanisme depuis 1965.

Le 13 Juin 1972, le préfet du Rhône prescrit l'ouverture d'enquêtes simultanées d'utilité publique et parcellaires, concernant les projets de déviation :

— de la R.N. 86 entre les P.K. 11,730 et 13,700 sur les communes de Brignais et de Vourles (avec interdiction d'accès).

— du C.D. 42 sur Brignais et St-Genis-Laval.

L'enquête conduite par Mr LAPERNON Jean, ingénieur en chef en retraite, nommé commissaire enquêteur par Mr le Préfet, eut lieu du 28 Juin au 12 Juillet 1972. L'arrêté a été affiché à la mairie et parut dans la presse spécialisée (le tout Lyon). Les plans de situation des travaux furent mis à la disposition du public à la Mairie de Brignais (et à celle de Vourles) avec le registre d'enquête pendant cette période; le public étant invité (et particulièrement les propriétaires qui furent avisés au préalable par lettre recommandée de Mr le Préfet) à inscrire sur ce registre ou faire parvenir au commissaire enquêteur ou aux maires toutes les observations utiles.

La commission de la voirie se réunit à trois reprises en Juin - Juillet (réunion publique ou restreinte) et examina de manière approfondie les tracés et les lieux puis présenta un rapport au conseil municipal, dans sa réunion du 6 Juillet 1972; vu les divers rapports, projets qui lui ont alors été soumis;

— approuva le principe de la déviation, en reconnut l'utilité publique,

— regretta que l'autoroute A 45 ne fut pas encore réalisée,

— demanda que les tracés prévus soient réétudiés et modifiés - en prolongeant le C.D. 42 par la déviation de la R.N. 86 autoroute (aux Barolles),

la déviation de la R.N. 86 se dirigeant ensuite vers la future A 45 pour la longer et enjamber la ligne S.N.C.F.

— demanda que la voie ne soit pas classée voie express.

Le conseil municipal en profitait pour intervenir en faveur des propriétaires (propositions raisonnables, dédomagement pour parcelles amputées, accès suffisant).

Cette délibération jointe au registre clos, signée par Mr le Maire, était envoyée au commissaire enquêteur qui transmit à son tour le dossier à Mr le Préfet dans la quinzaine qui suivit.

Le 6 et le 14 décembre 1972, l'ingénieur d'arrondissement des Ponts et Chaussées répondait à la demande de Mr le

Maire et complétait les informations fournies en Mairie le 12 au cours d'une réunion publique en indiquant que les trois projets en présence avaient été examinés, mais que :

— le tracé du conseil municipal était écarté, car s'il est acceptable au plan routier, il ne l'est pas au plan pécuniaire (3.000 m. au lieu de 2.000 m. de long; coût 8.500.000) et sa position épouse les tracés des autoroutes A 44 et A 45, et fait réaliser un carrefour dangereux,

— le tracé du comité de défense, étudié en détails, entraînait la destruction d'une usine neuve, la gêne de deux autres et un coût de 8.200.000 F.,

— le tracé soumis à enquête était modifié (coût global 6.140.000 F.) études comparatives de Mr De Korsak.

— avec profils en long à niveau en face du chemin du presbytère

— la R.N. 86 serait élargie à quatre voies sous le pont S.N.C.F. (mais pas dans l'immédiat)

— il était prévu un plan d'aménagement d'un carrefour à niveau (avec stops) de la déviation avec le C.R. 17 reliant la rue Bovier-Lapierre à la zone industrielle.

Dans sa délibération du 12 Janvier 1973, le conseil municipal :

— accepté (19 voix contre 2) le principe de la réalisation de ces déviations - les reconnaît d'utilité publique.

— accepte (16 voix contre 5) les projets de déviation avec des réserves dont l'essentiel est :

— réalisation simultanée de l'aménagement à 4 voies sous le pont S.N.C.F.

— aménagement rationnel du carrefour R.N. 86 route d'Irigny et des autres carrefours dangereux.

— la partie située entre la route de Vourles et l'avenue de la gare doit être de niveau avec le sol actuel.

— tout doit être réalisé avant le 1-1-75.

— des propositions raisonnables doivent être faites aux propriétaires, des accès suffisants prévus.

— et il demande en outre avec insistance, que l'autoroute (enquête parcellaire du 21 Octobre au 5 Novembre 1963) soit exécutée au plus tôt jusqu'aux Sept Chemins.

N.B. — Tous les plans sont visibles à la mairie.

oletra	Omnium Lyonnais d'étanchéité et revêtements asphalts
route d'Irigny - BRIGNAIS	48.14.18

Un nouveau sigle - le P.O.S.

Dans le cadre du S.D.A.U., schéma directeur d'aménagement urbain, le plan d'occupation des sols (P.O.S.), remplacera le plan d'urbanisme établi en 1968. Il y a eu une première réunion en mairie le jeudi 15 mars à 14 h. 30. Etaient présents : MM. MINSSIEUX, TERRASSE, MOSSIÈRE, BRUNOT, BOHAS, BERNARD, PIERREFEU, pour le conseil municipal; pour les administrations, M. MEYER, chef du G.E.P. 1, assisté de MM. CHANRION, FAY, METRAT, REY, FLEURIOT, MADROLLE et MARI-GNAN.

M. Meyer exposa :

— que la loi du 31-12-67 impose de publier le P.O.S. avant le 1-1-75

— que ne peuvent être ouverts à la construction que les secteurs effectivement équipés ou pour lesquels la commune a pris un engagement formel d'équipement.

Lorsque ce plan sera établi, il sera suivi d'une enquête publique. M. Meyer précise que cette enquête aura une grande publicité. Espérons qu'elle ne sera pas infructueuse. M. le maire est désigné par les membres comme président de la commission. La direction départementale de l'équipement assurera le secrétariat.

Le groupe organise les sous-groupes :

membres convoqués par la chambre d'agriculture; AGRICULTURE - MM BERNARD et BRUNOT, et des SITES et BOISEMENT - MM. BERNARD et PIERREFEU, des membres de la direction départementale de l'agriculture et l'architecte des bâtiments de France. EQUIPEMENT - MM. BOHAS et MOSSIÈRE, des membres de la direction départementale de l'agriculture et M. CHANRION, direction départementale de l'équipement, M. FAY, ingénieur T.P.E. du secteur.

A la demande de M. le président, M. Meyer expose le principe de la taxe d'urbanisation qui sera une taxe importante basée sur la valeur des terrains.

Il précise les différentes zones du plan : N, naturelles - NA, réserves d'urbanisation - NB, anciennes zones rurales - NC, zones agricoles - ND, zones boisées et protections diverses.

Une première remarque, l'endettement de la commune permettra-t-il de tirer les ressources nécessaires pour faire les viabilités imposées ?

P.O.S. = Pour Occuper nos Soirées.
Pour Obtenir du Souci.

Collège d'enseignement technique

AVENUE FERDINAND-GAILLARD
TEL. 48.11.02

Directeur : R. BEZIAT

Intendant : M. CHEVALIER

Chef de travaux : A. BIESSZ

EFFECTIFS. — 350 garçons, externes ou demi-pensionnaires.

EXAMENS PREPARES. — C.A.P. en 3 ans pour les spécialités suivantes de l'industrie et du bâtiment :

- mécanicien en mécanique générale : usinage et montage;
- tourneur
- fraiseur
- menuisier
- métallier (constructions métalliques).

RECRUTEMENT. — Peuvent être admis des garçons de 14 ou 15 ans, issus d'une classe de fin d'études, de

5ème I, 5ème II, 5ème III, de 4ème pratique ou d'une classe préprofessionnelle.

DEBOUCHES. — Aucun problème pour le placement.

A leur sortie du collège, après les 3 années d'études, les élèves trouvent très facilement du travail. Ils peuvent soit entrer dans l'industrie privée où les offres d'emploi sont nombreuses, soit postuler des postes techniques dans la fonction publique.

Les bons élèves qui le désirent sont admis dans une seconde spéciale de lycée et continuent leurs études dans l'enseignement long pour préparer un baccalauréat technique.

La construction d'un C.E.T. neuf est prévue mais la date du début des travaux n'est pas fixée. Les locaux supplémentaires permettront d'augmenter la capacité d'accueil des sections industrielles ou de créer des sections commerciales à recrutement mixte.

SPECIALISTE des BACS A FLEURS

J. CROUZET

tonnelier

53, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS

Martine

COUTURE

9, rue Ronde

BRIGNAIS

les travaux du Conseil Municipal

Au cours du 1er semestre 1973, notre assemblée municipale a bien travaillé.

Que l'on juge par le résumé succinct de ses travaux ou de ses décisions qui ont déjà permis ou qui permettront de réaliser un certain nombre de projets, dans le cadre des possibilités budgétaires de la commune qui ne sont, malheureusement, pas illimitées.

Un des actes importants de notre conseil municipal fut, après un vote, d'accepter sous certaines réserves et par 16 voix contre 5, les projets de déviations de la RN 86 et du CD 42, tels que présentés par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement, soumis aux enquêtes simultanées d'utilité publique et parcellaires du 28 juin au 12 juillet 1972, conformément aux arrêtés de M. le préfet du Rhône en date du 13 juin 1972.

Ces projets de déviations firent couler beaucoup d'encre et de salive provoquant une regrettable querelle ou les passions ne furent pas exemptes, divisant de ce fait les "pour" et les "contre". Comme toujours dans ces cas-là, les fausses informations furent nombreuses. Et ce qui est plus grave, il y eut hélas aussi beaucoup de calomnies.

Mais c'est uniquement en pensant à l'intérêt général bien compris et non pas en ayant à l'esprit quelques intérêts particuliers, en pensant aussi au développement important et rapide de la commune et à son proche avenir, que le conseil municipal a pris sa décision librement, sans subir aucune contrainte, après avoir longuement et murement pesé les avantages et les inconvénients.

Le deuxième acte important de notre assemblée fut le vote du budget primitif lequel s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6.349.184, 57 F.

Cet équilibre du budget n'a été rendu possible que par une augmentation du nombre des centimes communaux, c'est-à-dire des impôts locaux (contributions foncières, contributions mobilières, patentes).

Le nombre des centimes voté étant de 115.000 et la valeur du centime étant de 10, 2997 F, les impôts locaux produiront donc une somme totale de 1.184.465,50 F pour l'année 1973.

Lorsque vous saurez que les frais de personnel représenteront cette année avec les charges sociales une dépense de 655.175,00 F, que les dépenses d'aide sociale s'élèveront à 214.986,79 F et que les frais financiers de remboursements d'emprunts atteindront la somme de 440.975,97 F, constituant des dépenses obligatoires, il vous est possible de vous rendre compte que les impôts locaux ne suffisent même pas à faire face à ces dépenses et que les difficultés financières que rencontre la commune sont grandes pour assumer toutes les autres dépenses ordinaires de fonctionnement et de gestion.

Heureusement, la commune dispose d'autres ressources telles que les revenus du patrimoine foncier, les produits de l'exploitation, la taxe sur les salaires, la taxe d'équipement, quelques subventions trop modestes et bien sûr aussi le recours à l'emprunt qui s'avère obligatoire si l'on veut malgré tout réaliser quelques projets choisis parmi beaucoup.

En fonction des crédits votés par ce budget primitif de l'exercice 1973 le conseil municipal a arrêté le programme des travaux de voirie, d'assainissement, d'éclairage public, de grosses réparations aux bâtiments communaux, en décidant en même temps un certain nombre d'acquisitions immobilières et la réalisation de projets d'équipements collectifs.

Pour que vous en soyez parfaitement informés, en voici le détail :

◆ ACQUISITIONS DE TERRAINS

Acquisitions de terrains situés lieu-dit "Barray", pour extension du camping municipal :

- terrain d'une superficie de 18 ares 10 ca, appartenant à Mme Pierre Garel;
- terrain d'une superficie de 18 ares 20 ca, appartenant à Mme Vve Guillaume Paris
- terrain d'une superficie de 23 ares 20 ca, appartenant à Mme Vve Antoine Gubian.

Acquisition de la propriété située 35, rue Général-de-Gaulle et rue Paul Bovier-Lapierre, d'une superficie totale de 28 ares 72 ca, appartenant à M. Charles Sommer, pour aménagement du carrefour et élargissement de la rue Paul Bovier-Lapierre.

Acquisition d'un terrain, situé lieu-dit "Gaud", d'une superficie de 1 ha 58 ares 40 ca, appartenant à M. Charles Sommer, pour implantation d'un gymnase et d'installations sportives à annexer aux groupes scolaires "Les Pérouses I", "Les Pérouses II" et au futur CES, ainsi que pour la création d'un tronçon du boulevard périphérique.

◆ CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

- construction du groupe scolaire "Les Pérouses II", boulevard de Schweighouse
- construction d'un gymnase, type COSEC C, lieu-dit "Gaud", boulevard de Schweighouse
- installation du chauffage central à la mairie.
- pose d'un nouveau grillage de clôture au groupe scolaire "Claudius Fournion", en bordure de l'avenue Ferdinand-Gaillard.

◆ VOIRIE ET URBANISME

Réfections des chaussées, goudronnage en renouvellement ou revêtements du :

- chemin de la Lande
- chemin de la Fonderie
- chemin des Ronzières
- chemin rural n° 43 à la Côte
- chemin du Barray

Continuation de l'aménagement du chemin des Aigais jusqu'à la R.N. 86

Elargissement et aménagement de la rue du Garel, au droit des propriétés Clair-Logis et Cogécoop (Le Garel)

Aménagement d'un parking au carrefour de la rue Général-de-Gaulle (R.N. 86) et de la rue Mère Elise-Rivet (C.D. 42).

Démolition des immeubles Gutton (143-145, rue Général-de-Gaulle) pour création et aménagement d'un parking.

Aménagement du boulevard de Schweighouse (CD 114) et d'un parking, au droit des groupes scolaires "Les Pérouses I" et "Les Pérouses II".

Aménagement du carrefour de la rue Paul Bovier-Lapierre et de la rue Général-de-Gaulle.

Installations de panneaux de signalisation de la zone industrielle nord "des Aigais".

◆ ASSAINISSEMENT

Pose de canalisations d'évacuation des eaux usées de :

— la zone industrielle nord, depuis le boulevard de Schweighouse jusqu'à la route de Lyon (R.N.86) en desservant les lieux-dits ou voies ci-après :

- "Les Pérouses", chemin de Chiradie, route d'Irigny, "Les Aigais".
- la rue du Garel
- du chemin du Michalon
- du chemin du Cantonniau

Curage du ruisseau "Le Merdanson".

◆ ECLAIRAGE PUBLIC

Extension et intensification des installations d'éclairage public sur les voies suivantes :

- route de Soucieu (C.D. 25)
- chemin du Cantonniau
- chemin des Ecoreuils
- allée des Chênes
- chemin des Ronzières
- chemin de la Lande

Le conseil municipal a, d'autre part :

ADOPTE le plan d'installation de 6 cabines publiques téléphoniques sur les voies suivantes :

- rue Général-de-Gaulle, vers l'arrêt des cars de la route de Soucieu;
- rue Général-de-Gaulle, vers l'abri-refuge des voyageurs à l'arrêt des cars de l'église;
- rue Général-de-Gaulle, vers l'arrêt des cars de la gare;
- rue Paul Bovier-Lapierre, vers les H.L.M. du groupe "Les Pérouses";
- avenue Ferdinand-Gaillard, vers le carrefour de la rue du Bonnet, face à la résidence du Clos Paris;
- chemin rural n° 43, vers le domaine de la Côte.

ACCEPTÉ la proposition-devis faite par les Ets "Le Soricide" concernant les travaux annuels de dératisation de la commune.

ETE INFORME

— du résultat officiel du recensement complémentaire de la population effectué en octobre 1972 : population totale : 5.097 habitants à laquelle il faut ajouter une population fictive de 1.784 habitants

correspondant aux logements qui étaient en cours de construction le 2 octobre 1972.

— de la mise à l'étude du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) devant remplacer le plan d'urbanisme de la commune.

PRIS CONNAISSANCE :

- du plan des travaux qui vont être entrepris par EDF et GDF jusqu'au cours de l'année 1974 pour la pose de canalisations souterraines d'alimentation électrique et de distribution de gaz naturel sur un grand nombre de voies communales.
- d'une proposition de subvention d'un montant de 300 F faite par la direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, au titre de participation de l'Etat aux dépenses des activités physiques et sportives du collège d'enseignement général.
- des projets de création et d'aménagement de lotissements pour maisons individuelles d'habitation dans la zone de Rochilly.
- du devis établi pour les travaux de curage du ruisseau "Le Merdanson" entre la propriété de l'Ecole de Sacuny et la propriété "de la Roche" (montant des travaux prévus: 18.835 F. HT).
- des résultats de l'adjudication de la 1ère tranche de travaux d'assainissement de la zone industrielle nord.
- de la modification des horaires des cars de la ligne Lyon - St-Etienne.

A ACCORDE la garantie de la commune pour des emprunts contractés par les associations syndicales autorisées pour l'aménagement hydraulique des plateaux de Mornant et de Millery en vue de la construction de réseaux de desserte.

A CONFIRME sa décision de s'associer aux communes de Grigny, Millery, Montagny, Orliénas, Taluyers et Vourles, en vue de la création d'un syndicat intercommunal d'études pour l'assainissement de la vallée du Garon, le siège de ce syndicat ayant été fixé à la mairie de Brignais.

A DONNE son accord de principe pour la réalisation d'un foyer-résidence pour personnes âgées par l'Office public d'H.L.M. du département du Rhône sous certaines conditions à définir et à décider.

A DECIDE l'aliénation d'une partie du terrain de l'ancienne décharge des ordures ménagères, au bénéfice du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement, subdivision de Lyon sud-ouest, pour l'aménagement et la construction d'un dépôt de matériel de voirie.

A VOTE les subventions annuelles de la commune aux sociétés et associations locales et aux organismes représentant un intérêt particulier.

A ETE INFORME d'une pétition au sujet de la décharge des immondices "du Chéron".

grand choix de laines

chaussettes

bas

collants

PHILDAR

Mme GIRARD

place Gamboni

A. S. Brignais (football)

monte en Promotion de ligue du Lyonnais

C'est d'extrême justesse que les SENIORS I ont manqué le titre de champions du Rhône de Promotion A. En effet, terminant à égalité de points avec le CASCOL, à la première place, ils ne furent devancés qu'au goal-average relatif, qui donnait l'avantage à leurs rivaux. Cette place d'honneur leur vaut néanmoins la satisfaction d'accéder en Promotion de Ligue. Cette accession fait suite à une série de très bons résultats qui ont permis à nos "blanc et bleu" de passer en 4 saisons de la 2ème Série du District du Rhône au Championnat Promotion de Ligue du Lyonnais, terminant chaque année 1ers ou 2èmes, et réalisant entre autres la performance de rester invaincus durant 37 matches de championnat entre 71 et 72.

Ces bons résultats sont le reflet du travail accompli par tous, joueurs et dirigeants, et il est bon de rappeler l'accroissement constant des effectifs. Cette dernière saison, 135 licenciés, répartis en 8 équipes ont défendu les couleurs de l'A.S.B. en championnat. Outre les seniors I, deux autres équipes seniors finissent en milieu de tableau dans leur série. Les juniors, après un passage à vide en cours de saison, terminent 3ème. Les cadets trop souvent incomplets, ne peuvent faire mieux que 6ème, de même que les minimes. Les pupilles finissent 4ème, alors que les poussins pour leurs débuts et bien que s'améliorant au fil des matches terminent 6ème sur 8.

La fin de saison a été marquée par le match organisé pour le jubilé des frères Viallet, qui ont contribué à l'ascension de l'équipe seniors. Pour ce jubilé, les seniors étaient opposés à une sélection d'excellents joueurs régionaux ayant tous figuré (dans un passé tout récent!) aux côtés des frères Viallet, sélection dont la démonstration fut très appréciée du nombreux public.

Pour la saison 73-74, 8 équipes (au minimum) joueront en championnat. Pour encadrer, accompagner... éduquer les jeunes, il est fait, une fois de plus, appel aux bonnes volontés, aux parents en particulier. Pour tous renseignements, il est demandé de s'adresser à M. DARFEUILLE Jean, Clair-Logis, rue du Moulin, ou M. SCANDINI Hervé, rue Général-de-Gaulle. Les inscriptions des nouveaux joueurs peuvent, dès maintenant, se faire auprès de ces mêmes responsables. (Il est demandé 2 photos et 1 fiche individuelle d'état-civil).

Les catégories d'âge sont pour cette saison 73-74 :

— senior	né du	1-8-39	au	31-7-55
— junior		1-8-55	au	31-7-57
— cadet		1-8-57	au	31-7-59
— minimes		1-8-59	au	31-7-61
— pupille		1-8-61	au	31-7-63
— poussin		1-8-63	au	31-7-65



A.S. Brignais

TARTARIN, capitaine. Christian PIOT remet le fanion et les bouquets aux Frères VIALLET.



EQUIPE PREMIERE. — De gauche à droite, debout : MAZZOCCO (en civil) - Tartarin (capitaine) - REMILLY R. - MAURICE - BOSCH (but) - VIALLET J. - ASSELINEAU. — Accroupis : BEN SEMHOUN - PIOT - CARMONA - CAPELLO - SCANDINI - NEKAZ

ELECTRICITE GENERALE

TOUTES INSTALLATIONS

G. LOMBARD

227, RUE GENERAL-DE-GAULLE

APPAREILS MENAGERS

LUSTRERIE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE
CLIMATISATION

études sans engagement

Téléphone : 48 - 13 - 39

BRIGNAIS - SPORT

ARTICLES DE SPORT
d'EQUIPES et de LOISIR

— □ —

Christelle

COIFFURE

TRAVAIL RAPIDE
ET SOIGNE

132, avenue Général-de-Gaulle
tél. 48.15.02

Brignais aura bientôt son foyer pour personnes âgées

Oui, c'est décidé ! nous entrons dans la phase active; après s'être copieusement documenté, le conseil municipal, a retenu le principe de construction d'une maison de retraite en 1974-75.

Nous avons l'intention de la faire construire dans l'ancienne propriété colonie tramino-algérois, située boulevard de Schweighouse, sur un terrain de 11.000 m².

Mais, vous vous en doutez, l'enveloppe est d'importance d'autant plus que nous devons viser la possibilité d'héberger 70 à 80 personnes, nombre nécessaire pour atteindre une gestion saine et ne pas être dans l'obligation de refuser des demandes dans les prochaines années.

Nous vous livrons ci-dessous les premiers éléments bien que nous ne nous prononcerons définitivement qu'au cours de l'été. L'opération nécessitera environ 3.000.000 de francs; il y aura des logements pour couples (chambre et séjour, cuisine, bains) ou pour personnes seules, avec deux options :

- chambre, séjour, cuisine, bains
- chambre, séjour, bains

selon que l'on veut ou peut faire sa cuisine, ou non.

On y trouvera des logements de fonction, une cuisine et une salle de restaurant pour les pensionnaires ne faisant pas leurs repas, salon, salle de télévision, bibliothèque, cabinet médical, et l'extérieur sera aménagé en promenade.

Et le financement ?

Nous pensons traiter avec l'office public d'habitation à loyer modéré du département du Rhône (comme Oullins l'a réalisé par exemple en 1969).

La formule est avantageuse pour nous : nous donnons en apport notre terrain à l'office qui est maître d'œuvre, et la caisse de prêt consent à l'office un prêt à un taux intéressant (2,95 %) ; en jouant sur diverses modalités, en faisant appel à la caisse régionale de Sécurité Sociale, on peut espérer ne financer que 15 % de la totalité du montant (soit environ 450.000 F., montant duquel on déduit le prix estimé du terrain). L'office alors propriétaire loue ce foyer au bureau d'aide social de la commune ou à une œuvre de caractère social qui gère l'ensemble, après établissement d'une convention.

On peut compter que les dépenses annuelles de gestion (intérêt et capital à rembourser exclus) représentées par : le loyer plus les frais généraux plus les primes d'assurances, plus divers, peut représenter une somme comprise dans la fourchette de 60.000 à 90.000 F.

L'office public d'H.L.M. de Lyon pense mettre l'opération à son budget 1974. Les architectes de la commune, MM. Girard et Mallet ont été désignés pour l'étude. Nous ne manquerons pas de vous donner des précisions au cours de l'avancement de ce projet.

adresses utiles

■ SERVICES PARA - MEDICAUX

PHARMACIES

M. DUCARME, place des Terreaux tél. 48.11.33
M. REYNAUD, place Gamboni tél. 48.16.12

INFIRMIERES

Mme VALLON, bât. B les Seignes tél. 48.11.85
Religieuses St-Charles tél. 48.13.66
M. GRANGER, Vourles tél. 48.14.45

DENTISTES

M. PARTHIOT, 11, rue Col. Guillaud tél. 48.13.22
M. CHANTREAU, place des Terreaux tél. 48.13.26

KINESITHERAPEUTE

M. et Mme PETIT, 152, rue Gl-de-Gaulle tél. 48.10.70

VETERINAIRES

M. GENTIL-BECOZ, rue Bovier-Lapierre - 48.10.29
M. LEVRAT, 31, rue Général-de-Gaulle

S.P.A. route de Lyon tél. 48.14.43

■ SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : tél. 18

GENDARMERIE

Brigade de St-Genis-Laval : tél. 48.60.26

MEDECINS

Dr LOUVET, 190, rue Général-de-Gaulle tél. 48.10.07
Dr NICHIL, 150, rue Général-de-Gaulle tél. 48.13.53

CENTRE ANTI-POISON : Hôpital E. Herriot 60.99.50

S.O.S. AMITIE tél. 29.88.88

AMBULANCES

M. COPEAUX, 7, rue Col. Guillaud tél. 48.10.57
M. PILLON, rue des Rouliers tél. 48.13.29

TAXI

M. DUBROUILLET, 114 rue Gl-de-Gaulle tél. 48.10.35

CURE

Père MONDONEIX, avenue de Verdun tél. 48.10.48

E.D.F. dépannage tél. 73.08.37

S.D.E.I. 7, rue du Moulin tél. 48.13.08

SERVICES MUNICIPAUX

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public de 8 h.30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 48.10.28. Il est fermé le samedi après-midi, le dimanche et tous les jours fériés.

Le service des vaccinations est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h. à 18 h. en mairie. Demander Mme RABILLOU.

La permanence vieillesse de la Sécurité Sociale est assurée les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 8 h.30 à 10 h.

La permanence de la Sécurité Sociale est assurée par Mme SAPORIS le mardi de 13 h.30 à 16 h.

La bibliothèque municipale est ouverte chaque semaine une fois le samedi de 18 h.15 à 19 h.30, une fois le dimanche de 10 h.30 à 12 h.

AU CENTRE MEDICO-SOCIAL (JARDIN PUBLIC)

La permanence de l'Assistante sociale, Mlle BARDIN, est assurée le vendredi de 9 h. à 11 h.30. Tél. 48.16.41
Permanence téléphonique de 10 h. à 12 h. sauf le samedi. Tél. 48.22.59

La consultation des nourrissons effectuée par le Dr LOUVET et Mlle BARDIN a lieu le dernier vendredi de chaque mois de 15 h.30 à 17 h.

Mlle BARDIN vous fournira tous renseignements concernant l'aide familiale et l'aide médico-ménagère aux personnes âgées.

Opération biberon de l'Association Familiale : garde d'enfants à domicile le soir. S'adresser à

Mme VAN DEN BROECK, route de Vourles
Mme FRANCE, 2, rue de la Ratière
Mme Jean GILARDONE, 13, rue de Ronde, tél. 48-14-26.

Dispensaire d'Hygiène Sociale, 2 rue Léon Bourgeois à Oullins.
Assistante sociale agricole d'Irigny, Mme VIDAL, tél. 81-53-94.

AGRI - SERVICE

AU SERVICE du PROFESSIONNEL et de l'AMATEUR

GRAINS - FOURRAGERES - POTAGERES

ENGRAIS - ALIMENTS BETAIL

ARROSAGE

TONDEUSES WOLF - M.A.P. - ZIMDAFF

MEUBLES DE JARDIN - JEUX DE PLEIN-AIR

POTERIE - VANNERIE

ETS GRASSOT

BRIGNAIS

Nos écoles publiques

Si depuis quelques années, l'augmentation de la population de notre commune a rendu nécessaires l'amélioration du réseau vicinal, le développement de l'éclairage public, l'extension du tout à l'égout, l'agrandissement du stade municipal..., c'est dans le domaine scolaire que les exigences ont été les plus urgentes et les réalisations les plus spectaculaires.

Juqu'en 1953, les effectifs de nos écoles publiques étaient relativement stables : 1 classe enfantine, 2 classes de filles, 2 classes de garçons, installées rue Auguste-Simondon, accueillait, bon an mal an, de 160 à 175 enfants.

A partir de 1954, "l'explosion démographique" qui suivit la guerre de 1939-45, se traduisit, à chaque rentrée, par l'arrivée d'un nombre un peu plus important d'élèves.

Il fallut aménager de nouvelles classes. Certains anciens élèves de l'école de garçons se souviennent certainement de leur année passée au "musée colonial"!

L'ouverture du groupe Claudius Fournion, à la rentrée de septembre 1957, marqua le début de l'accroissement régulier de nos effectifs. Chaque année, il devint indispensable d'ouvrir une ou deux classes. L'ancienne école de filles de la rue Simondon, abandonnée en 1957, fut, après restauration, utilisée à nouveau en 1962.

Commença, en 1963, avec la création du Groupe d'Observation, transformé en Collège d'Enseignement Général en 1965, l'implantation de classes préfabriquées : 2, puis 2, encore 2..., 12 au total.

Nous recevions alors 350 enfants.

1969 l'extension du Groupe Scolaire Claudius Fournion procura 5 nouvelles salles de classe et permit l'ouverture, au printemps 1970, du Restaurant d'enfants.

1972 construction, en un temps record du groupe "Les Pérouses I" (4 classes d'École maternelle et 10 classes d'école élémentaire);

1973 construction du groupe "Les Pérouses II" (capacité d'accueil sensiblement égale à celle de "Les Pérouses I");

1974 devrait être construit le Collège d'Enseignement Secondaire (600 places) qui remplacera le Collège d'Enseignement Général. Une quinzaine de salles ainsi libérées pourraient être mises à la disposition, au fur et à mesure des besoins, des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

Nous devrions pouvoir ainsi faire face à l'afflux des nouveaux élèves que nous amèneront villas et immeubles dont la construction est projetée.

■ RENTREE DE SEPTEMBRE 1973

Les 1.200 élèves prévus pourront être accueillis dans :

— 2 écoles maternelles comportant chacune 5 classes au groupe Claudius Fournion et au groupe "Les Pérouses I".

— 3 écoles élémentaires

- rue Auguste-Simondon (6 classes)
- groupe Claudius-Fournion (5 classes)
- groupe "Les Pérouses" (11 classes);

— 1 collège d'enseignement général dont les 13 ou 14 classes seront réparties entre le groupe Claudius-Fournion et le groupe "Les PérousesII".

Le RESTAURANT D'ENFANTS du groupe "Les Pérouses" fonctionnera à partir du 13 septembre 1973. Ainsi sera évité, pour les élèves de ce groupe, le déplacement vers le restaurant d'enfants du groupe Claudius Fournion, pénible pour les plus petits, désagréable pour tous par mauvais temps.

Acquisition de terrains, participations très importante pour la construction des groupes scolaires, entretien des bâtiments, chauffage et éclairage des écoles, salaires des personnels de service, achat des fournitures scolaires, fonctionnement des restaurants d'enfants,... requi pèse lourdement sur nos finances locales.

présentent pour notre commune une masse de dépenses. Le conseil municipal de Brignais, comme celui des autres communes, souhaite que l'Etat prenne à sa charge une partie au moins des frais de fonctionnement de nos écoles.

■ LES INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES

Pour la rentrée du 13 septembre 1973, elles seront reçues par les directrices et les directeurs des écoles, les vendredi 7, samedi 8, lundi 10 septembre, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

■ LES RESTAURANTS D'ENFANTS

Les restaurants d'enfants devant pouvoir accueillir les élèves dès le jour de la rentrée, les inscriptions seront prises aux jours et heures prévus pour l'inscription des nouveaux élèves, au groupe scolaire "Les Pérouses" et au groupe scolaire Claudius Fournion.

Les élèves des écoles maternelles ne seront acceptés dans les restaurants d'enfants que s'ils sont nés avant le 1er janvier 1970.

Le comité de gestion des restaurants d'enfants, dans sa réunion du 8 juin 1973, a fixé le montant des redevances qui seront réclamées aux familles à partir du 13 septembre :

- 4,75 F. le repas pour 1 enfant inscrit
- 4,50 F. le repas pour 2 enfants inscrits
- 4,25 F. le repas pour 3 enfants inscrits
- 4,00 F. le repas pour 4, 5, 6... enfants inscrits

Le montant des redevances, pour la période du 13 au 28 septembre (10 repas) devra être versé (en espèces) au moment de la demande d'inscription (les 7, 8 et 10 septembre).

Voici à titre d'information, quelques menus de repas servis en juin 1973 :

croque-monsieur	radis
œufs en sauce blanche	rôti de boeuf
épinards	jardinière
cake	petits suisses

salade niçoise
poulet rôti
pommes de terre sautées
cerises

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

(inscriptions de nouveaux élèves, restaurants d'enfants, conseil de parents d'élèves...) vous pouvez vous adresser :

- M. BERNOUD, directeur du C.E.G.,
- pour le groupe "Les Pérouses" - tél. 48.13.84 à Mme BARELLE, directrice de l'école maternelle,
- M. LABELLE, directeur de l'école élémentaire
- pour le groupe Claudius Fournion - tél. 48.11.59, à Mme PORCELLANA, directrice de l'école maternelle
- Mme NOLL, directrice de l'école élémentaire
- pour l'école de la rue A-Simondon - tél. 48.14.37, à M. FIZE, directeur de l'école élémentaire
- pour le collège d'enseignement général - tél. 48.11.59 à M. le directeur.

ENSEIGNEMENT PRIVE

- école maternelle, rue du Pont-Vieux
Mme LE GAL
- école élémentaire, rue de la Giraudière
Mlle GONON.

Le groupe scolaire "Les Pérouses 1"

Le groupe scolaire "Les Pérouses" a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 1972, et cela au prix d'un véritable tour de force de la part des responsables et des entreprises chargés de la construction. En effet, ce n'est qu'en mai 1972, et après de laborieuses formalités administratives que débutèrent les travaux.

Le bâtiment d'école primaire devait être prêt pour la rentrée : le pari fut tenu ! Certes, la rentrée fut mouvementée, et le premier trimestre difficile : l'école maternelle restait à construire, et les petits élèves étaient hébergés à l'école primaire; les différents corps de métier devaient achever leur travail en dépit de la présence des élèves.

Aujourd'hui, tout va mieux : l'école maternelle, qui fonctionne depuis Pâques, dispose d'une salle de jeu, d'une salle de repos, d'une petite salle à manger et 200 élèves ont pris place dans les 4 coquettes classes.

L'école primaire comprenant un grand préau couvert, une salle polyvalente, un cabinet médical et 12 salles de classe, se répartit sur 3 niveaux. 9 classes accueillent déjà 260 élèves. Le plein sera fait à la rentrée prochaine.

Le restaurant d'enfants avec sa cuisine moderne et sa grande salle à manger est prêt à accueillir les jeunes convives dès septembre 1973.

Un immeuble de logements de fonction complète l'ensemble.

Le complexe scolaire "Les Pérouses I" a maintenant pris son aspect définitif. L'aménagement des abords et des espaces verts, la situation en bordure du Garon, donnent à cet ensemble une allure accueillante. Mais le chantier reste ouvert...! et une seconde tranche de construction "Les Pérouses II", comprenant un groupe scolaire de 10 classes et une école maternelle de 4 classes est en cours.



Le Conseil Municipal

Pour les nouveaux habitants, nous croyons utile de rappeler la composition du conseil municipal élu le 14 mars 1971, sur la liste Républicaine d'Union pour la gestion des intérêts communaux (23 membres) :

M. MINSSIEUX, maire
M. TERRASSE C., 1er adjoint
M. VENET L., 2ème adjoint
M. MOSSIERE A., 1er adjoint suppléant
M. LAPLACE P., 2ème adjoint suppléant

et les membres qui composent les commissions suivantes :

Commission des finances et des affaires économiques

MM. Claude Terrasse, Louis Venet, Jean Bernard, Raoul Brunot, Pierre Laplace, Charles Lombard.

Commission des travaux et des bâtiments communaux

MM. Claude Terrasse, Julien Bohas, Jacques Dugas-Vialis, Louis Gachet, Georges Lombard, René Pierrefeu.

Commission des permis de construire, de l'urbanisme, de l'environnement et du logement

MM. Jean Bernard, Julien Bohas, Raoul Brunot, Pierre Laplace, Charles Lombard, Michel Thiers

Commission de l'action sanitaire sociale et familiale

Mmes Marinette Barnier, Marie-Thérèse Gardon, Mlle Yvonne Soubeyrat, MM. Marcel Arnaud, Jacques Dugas-Vialis, Louis Gachet, M. le Dr Nichil.

Commission de l'action scolaire

Mmes Marinette Barnier, Marie-Thérèse Gardon, MM. Jean Ferroliet, André Mossière, Marcel Perraud, René Pierrefeu.

Commission de la jeunesse, de l'action sportive et culturelle

Mlle Yvonne Soubeyrat, MM. Louis Venet, Marcel Arnaud, Jean Darfeuille, Daniel Gaillard, André Mossière, M. le Dr Nichil.

Commission de la voirie et de la circulation

MM. Jean Darfeuille, Jean Ferroliet, Daniel Gaillard, Georges Lombard, Marcel Perraud, Michel Thiers.

Il existe encore la commission du bulletin, la commission spéciale pour l'étude de la maison de retraite, la commission des fêtes (à organiser), le bureau d'aide sociale élargi, le bureau de gestion du restaurant scolaire, l'association municipale des Cheveux Blancs.

à la télévision

Le jeudi 7 juin à 20 h. 30, nous avons eu le plaisir de voir sur l'écran, notre compatriote Claire MAFFEI.

En effet, Antoine et Antoinette étaient au programme. Ce film, tourné en 1946 sur les difficultés des jeunes ménages du monde ouvrier, est toujours d'actualité. La première partie de la soirée était consacrée aux informations d'alors et nous a montré les manifestations provoquées par la création

de l'état d'Israël, ce que l'on peut voir encore tous les jours sur le petit écran. La paix dans le monde sera-t-elle toujours pour demain ?

Fin mai et courant juin, il a été projeté le film "Aminata", dans une salle de Lyon. C'est M. Claude VERMOREL, époux de Claire MAFFEI, qui l'a écrit et réalisé.

On voit ainsi que Brignais est toujours présent dans le monde cinématographique.

ESPERANCE

AU CHAMPIONNAT DE FRANCE F.S.C.F.
DE GYMNASTIQUE A VITTEL

Le jeune Olivier BILLILOUD de l'Espérance de Brignais s'est classé 7ème en individuel cadet, avec 46 points,55.

Avec un peu plus de réussite dans son mouvement à la barre fixe, exercice où il excelle habituellement, il pouvait espérer une très belle place.

Courage, Olivier, ce sera pour la prochaine fois, la persévérance paye toujours.

GRUET MAIGRET

les Aigais 69530 BRIGNAIS

Tél. (78) 48.15.30

— ★ —

TOLERIE - CHAUDRONNERIE - SOUDURE

CISAILLAGE - PLIAGE

POINÇONNAGE PAR COPIAGE

ENTREPRISE Pierre MINSSIEUX S.A.

BATIMENT

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Rue de Ronde BRIGNAIS

Tél : 48.12.40

Le camping et le caravanning à Brignais

S'étirant paresseusement le long de la rivière "Le Garon", jouxtant le stade et la piscine d'été, voici le Camping-Caravanning de la vallée de Barry et du Garon.

Dans un cadre champêtre et riant, bien ombragé et calme, il convient parfaitement à ceux qui recherchent un peu de repos et de tranquillité.

Facile d'accès, il constitue une halte idéale pour faire étape; la tente ou la caravane vite en place, voilà qui est très appréciable car le temps est précieux, surtout en vacances.

Puis, il y a la clientèle de plus en plus nombreuse des campeurs du week-end, laissant leur caravane sur place dans la semaine pour venir l'occuper le samedi et le dimanche.

Mais le terrain existant est déjà trop petit. Bien sûr, le projet d'extension et d'aménagement complet de ce camping - caravanning existe, et prévoit que ce sera un 3 étoiles. Il ne reste plus qu'à le réaliser et cela ne pourra se faire qu'au fur et à mesure de la mise en place des subventions ou des crédits sollicités pour ce projet.

Le camping - caravanning a été fréquenté la saison dernière par 2.126 campeurs, dont 1.537 de nationalité française, et le nombre de nuités fut de 7.284.

Il n'y a pas de doute que cette année, ces chiffres seront dépassés, car beaucoup de campeurs qui, la saison dernière, ont séjourné ou fait halte sur ce terrain, sont revenus ou reviendront, ce qui prouve qu'ils sont satisfaits. A ceux-ci s'ajoutent de nouveaux campeurs du

week-end ou de passage qui, depuis l'ouverture de la saison 1973, se sont avérés déjà fort nombreux.

Voici enfin les tarifs appliqués sur ce camping-caravanning :

— adultes et enfants à partir de 7 ans	1,15 F
— enfants de moins de 7 ans	0,60 F
— voitures automobiles (avec ou sans caravane)	0,60 F
— motos et vélos	gratuit
— emplacement	0,60 F
— branchement électrique (par jour et par emplacement)	
- pour un branchement de 500 watts	2,00 F
- par tranches supplémentaires de 500 watts	1,50 F
— douches chaudes	1,00 F

Réduction de 20 % aux porteurs de cartes F.F.C.C. - F.I.C.C. - A.I.T. - A.B.C. Europe - G.C.U. - T.C.F. pour les séjours d'une durée supérieure à 10 jours

Taxes de garage mort pour caravanes et tentes, par jour et par véhicule et par installation, du 1er octobre au 30 avril 0,60 F

Du 1er mai au 30 septembre, les caravanes ou tentes inoccupées ne sont pas acceptées sur le terrain

La redevance journalière s'entend pour toute journée commencée jusqu'au lendemain 12 heures.

Le paiement des tarifs ci-dessus ne donne pas droit à l'accès à la piscine d'été.



Brignais... au temps passé

D'un ouvrage sorti des presses de l'imprimerie de Louis PERRIN, à Lyon, en 1859, "LES ROUTIERS AU XIV^e siècle - LES TARDES VENUS ET LA BATAILLE DE BRIGNAIS", nous commençons dans ce bulletin la publication de larges extraits.

L'auteur, M. P. ALLUT, avant d'évoquer le passé de Brignais, présente le site.

"... On arrive bientôt dans une plaine environnée de côteaues et arrosée par les eaux du Garon, quand le Garon a de l'eau, et, à douze kilomètres de Lyon, l'on trouve le village de Brignais, situé sur les deux rives de cette petite rivière qui prend sa source dans la montagne au-dessus de Thurins et va se perdre dans le Rhône à Givors..."

"... Le pays à l'entour de Brignais est bien cultivé et partout d'un aspect agréable; dans la plaine, ce sont des céréales et des prairies; sur le revers des côteaues, des vignobles, partout où une bonne exposition permet cette culture. Le vin qu'on y recueille laisse sans doute à désirer, et le goût du terroir dont il est amplement saturé flatte peu le palais des gourmets... Le prix du vin de Brignais, qu'il faut boire dans l'année sous peine de le boire tourné, ne dépassait guère en moyenne vingt à vingt-cinq francs les deux hectolitres; mais depuis que l'oïdium, les gelées tardives et les brouillards sont conjurés contre la vigne, on l'a payé de quatre-vingt-dix à cent francs, tout comme s'il était potable."

L'auteur rappelle que certain historien "assigne à Brignais une antiquité reculée, en y plaçant le théâtre du martyr de Saint Didier, évêque de Vienne, en l'an 607". Il poursuit :

"L'acte le plus ancien que j'ai vu concernant Brignais, fut passé sous le pontificat de l'archevêque Renaud de Forez : il est de 1221. C'est un acquêt de la vicairie de Brignais contre Pierre de Conchins; Brignais y est appelé BRINNAES. En 1228, on écrit BRINAHIES... En 1303, c'est BRIGNAES. La bulle de donation d'Innocent IV, la huitième année de son pontificat - il fait donation à l'église, obéancier, chanoine et chapitre de Saint-Just, de la baronnie de Brignais et de la terre de Valsonne - porte BRIGNAES..."

"... A dater de cette époque (1251), la baronnie de Brignais et ses dépendances tombèrent en main-morte, comme on disait alors, et elles y sont restées jusqu'en 1789". (On appelait biens de main-morte ceux appartenant à des communautés et pour lesquels il n'y avait pas de mutation par mort.)

"Il y avait autrefois à Brignais un château-fort avec ses fossés et sa double enceinte... A mesure que ces murs tombaient en ruines, les matériaux servaient aux habitants pour bâtir à leur place des maisons qu'ils appuyaient contre les parties de rempart qui avaient résisté... On y voyait encore au moins deux tours en 1379; elles sont mentionnées dans un devis des réparations à faire au château cette année-là. Il y avait aussi une tour et une barbacane pour défendre le vieux-pont, en face duquel était vraisemblablement l'entrée principale du château, et plus anciennement un pont-levis sur le fossé..."

"... L'enceinte du château de Brignais étant un lieu de retraite pour les habitants, dans ces temps où l'état de guerre était en permanence, le seigneur pouvait les obliger à contribuer aux réparations au moyen de la corvée...! ils étaient tenus aussi d'y faire la garde et le guet dans les occasions où l'on avait à craindre quelque surprise du dehors".

(à suivre)

SUPER - BIEN

M. DENIS

— ★ —

TOUTE L'ALIMENTATION
EN LIBRE SERVICE

RAYON BOUCHERIE - CHARCUTERIE

D. CURT

acheter BIEN
c'est
BIEN acheter

— ★ —

90, rue Général-de-Gaulle

Tél. 48 - 10 - 78

Nécrologie

M. Camille MERPY, croix de guerre 14 - 18, est décédé le 2 juin à l'âge de 76 ans.

M. MERPY a été élu membre du conseil municipal en 1945 en même temps que MM. Minssieux, Terrasse, Charles Lombard, Paris, Caillot, Berthelon, Perrachon, Mlle Biraben, Mme Meunier, MM. Gas, Crozier, Arthaud, Valois.

M. MERPY était délégué à la commission agricole. A cette époque, Brignais était un village d'environ 2.500 habitants, mi-agricole, mi-commercial, et artisanal; et le travail à la commission agricole était important.

Pour raison de santé, il ne se présenta pas en 1971.

M. Minssieux et son conseil municipal renouvellent leurs sincères condoléances à Mme MERPY, Mlle Marinette MERPY et toute leur famille.

ZINGUERIE

SANITAIRE

CHAUFFAGE

Georges PRAT

rue de la Giraudière BRIGNAIS

CHAPONOST - BRIGNAIS - Villes Fleuries

La première, bien sûr, ... mais la seconde !

Oui, nous connaissons vos excuses :

- la vétusté de certains quartiers,
- le trafic de l'artère principale.

Ne croyez-vous pas que c'est une affaire de goût et d'habitude ? Mais pas une question d'argent, à notre avis.

En effet, avec quelques dizaines de francs, on peut se procurer une garniture de fenêtre, de balcon, quelques pots ou jardinières ici et là : un pélargonium, des bégonias, des géraniums; et voilà une demeure égayée, embellie pour votre plaisir et celui des passants.

C'est le samedi 5 mai qu'ont été remis en notre mairie les prix des concours des maisons fleuries de Brignais.

Deux groupes de lauréats dont les noms suivent ont pu choisir parmi une vingtaine de plantes vertes offertes par la municipalité.

◆ MAISONS FLEURIES

1. - SOL, 124 points
2. - SCAGLIOTTI A., 111 points
3. - CHAVANON, 110 points
4. - GARCIA, 106 points
5. - CRAPIZ, 105 points
6. - ROCHEFORT, ROGUET, FAVRE-BULLY, 103 points
9. - CHAPROM, 99 points
10. - CRUZ, 96 points

◆ COURS ET BALCONS FLEURIS

1. - Paul MINSSIEUX, 115 points
2. - L. VENET, 114 points
3. - GARANJOU, 93 points
4. - THIOILLIERE et REMILLY, 92 points
6. - MERPY et SOLY, 89 points
8. - PERRIN, 82 points
9. - GAMBONI, 81 points
10. - GALLATI, 79 points

Cette année, le concours a eu lieu le 7 juillet.

Vous en connaissez le principe : un groupe de conseillers de Chaponost parcourt Brignais et apprécie par des notes (entraînant un classement) les différentes floraisons entourant une maison, un balcon, une cour, une maison et un jardin vus d'une voie publique. Simultanément, les conseillers de Brignais sillonnent les rues de Chaponost et font le même travail.

A partir de cette année, nous inviterons les deux premiers lauréats de Brignais, de l'année précédente à se joindre à nous et faire partie du jury appréciant les réussites de Chaponost.

Ce sera une occasion supplémentaire de resserrer les liens entre les deux villes, d'autant plus que chaque année la longue promenade au cours de laquelle nous nous transformons en jury trouve sa récompense : un repas où règne la gaieté et la bonne humeur rassemble tout le monde en fin d'après-midi; Brignais et Chaponost recevant alternativement sa voisine.

CITEC

GRUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
POUR LA CONSTRUCTION TRADITIONNELLE

— ★ —

VILLAS TOUS CORPS D'ETAT

— ★ —

171, rue Général de Gaulle BRIGNAIS

TÉL: 48.15.19
48.81.96

Maçonnerie : PEYRATOUT S.A.
Vourles - tél. 48.15.19

Terrassements : KRAFFT Jean-Paul
Charly - tél. 48.81.39

Charpente - Couverture : CHARROIN Gérard
"les Eclapons" Vourles - tél. 48.16.21

Menuiserie : THEVENON Jacques
grande-rue St-Laurent-d'Agny

Plâtrerie - Peinture - Vitrierie : GILDARDONE Xavier
avenue de Verdun Brignais - tél. 48.14.49

Electricité : LOMBARD Georges
"les Ronzières" Brignais - tél. 48.13.39

Zinguerie - Plomberie - Chauffage central : MARINELLI
Georges - rue Port Perret Vernaison - tél. 48.81.96

Carrelages - Moquettes : Entreprise FOURNEL s.a.r.l.
"la Roue" Lozanne - tél. 81.70.82

Serrurerie : Ets MAGNIN et VANRELL
chemin les Eclapons Vourles - tél. 48.15.32

J. Torrillon opticien

DIPLOME D'ETAT agréé par la Sécurité Sociale
MERCREDI APRES-MIDI et SAMEDI MATIN 17, rue C. Guillaud BRIGNAIS



vous fait bénéficier de tous les avantages de
la chaîne KRYS :

- libre service montures
- garantie d'un an sur les montures

— ★ —

MAISON PRINCIPALE : PIERRE-BENITE

tél. 51.05.02

Le budget des éditions du bulletin municipal

En 1971, la première édition au nombre de 2000 exemplaires a coûté 7 147 francs.

En 1972, l'édition n° 2 au nombre de 2200 exemplaires a coûté 7 376 francs.

Chacune de ces éditions a été couverte par plus de 7 000 francs de publicité locale.

En 1973, nous éditons 3000 exemplaires en raison de l'augmentation de la population. Avant l'impression, le chiffre de publicité recueilli est en augmentation, et nous pensons couvrir les frais, encore cette année.

Grâce au soutien des entreprises et commerçants de la commune et grâce aussi au travail bénévole du comité de rédaction, nous évitant de passer par une entreprise de publicité, nous pouvons dire que le bulletin ne grève pas le budget de la commune.

Dans cette 3ème édition, à l'intention de la nouvelle population, nous avons indiqué quelques adresses utiles et la composition des commissions municipales.

Toutes suggestions concernant la présentation et la rédaction des prochains bulletins seront bien accueillies. Vous pouvez les faire parvenir à un des responsables du bulletin municipal : MM. Dugas, Ferrolliet, Lombard C., Mosière, Dr Nichil, Pierrefeu, Thiers.

En toutes circonstances

●

PLANTES VERTES
et FLEURIES

●

Plantes à massifs

●

Fleurs coupées

●

Vases

MARYFLOR

Horticulteur

Tél. : 48-11-52
117, rue G1-de-Gaulle

SERVICE INTERFLORA

PHARMACIE REYNAUD

Tél. 48.16.12

13, place Gamboni BRIGNAIS

ANALYSES — PARFUMERIE

SERRURERIE GENERALE

J.R. HASSENFORDER

ENTRETIENS D'USINES - PORTAILS
CLE MINUTE

171, rue Général-de-Gaulle BRIGNAIS

GLAUGER RHONE ALPES

GENIE CLIMATIQUE

équipement frigorifique toutes puissances
installation et entretien

CLIMATISATION

avenue du stade 48.10.41

GARAGE SOL

MECANIQUE Agence CITROEN
CARROSSERIE Station BP

BRIGNAIS tél. 48.10.34

lavage automatique : 5 minutes

Section BASKET-BALL féminin

Le basket-ball féminin progresse de plus en plus. Le nombre de très jeunes joueuses augmente toutes les saisons et nos joueuses minimales, voilà deux années consécutives, jouent en première série en championnat du Rhône.

Cette saison, notre équipe est tombée dans une poule où se trouvaient les trois grands et meilleurs clubs du Rhône.

Malgré cela, nos joueuses, par leur ténacité, par leur esprit d'équipe, par les entraînements sérieux et suivis très régulièrement, ont réalisé d'étonnantes performances, dont voici les résultats.

- Aucune défaite, cinq victoires sur cinq matches joués dans les matches de classement.
- Une seule défaite aux matches aller en championnat, notre équipe se trouve classée première ex-aequo dans sa poule.
- Notre équipe perd deux matches, aux matches retour et termine le championnat troisième de sa poule.
- Très belle tenue de nos "blanc et bleu" aux éliminatoires régionales pour le Critérium de la jeune basketteuse : cinq de nos joueuses obtiennent un diplôme décerné par la F.F.B.B.. Ce sont LACHANELLE Béatrice, BENCHEDFA Nassira, JACQUET Mireille, HEMONNOT Christine, DREUX Marie-Claude. Puis, elles sont qualifiées pour la finale départementale, où DREUX Marie-Claude a été classée 3ème du Rhône avec 68 points. Tous ces résultats sont plus qu'honorables pour toutes nos joueuses.
- Trois challenges, deux coupes gagnés. Au challenge de l'U.S.O.L., nos minimales, après deux matches très dis-

MADAME FARGERÉ

Café-Restaurant de la Place

CASSE - CROUTE — SALLE DE REUNIONS

48.11.46

putés, conservent la coupe qu'elles avaient déjà obtenue la saison dernière; VIENCO Nicole est classée première meilleure marqueuse parmi les 40 joueuses.

- Au challenge de Soucieu, après deux matches gagnés nos "blanc et bleu" sont battus en finale.
- Au tournoi qui s'est déroulé au stade, le dimanche 3 juin, nos joueuses gagnent les deux matches et remportent la coupe Chambard, offerte par l'entente amicale régionale.
- Il y a eu aussi un match très animé entre pères et filles qui s'est passé le jeudi 31 mai au stade devant de nombreux supporters. La souplesse l'emporte sur la force puisque la victoire est revenue aux plus jeunes. Les anciens ont retrouvé l'agressivité et pensent bien reprendre leur revanche la saison prochaine.
- Nos Brignairottes depuis le début de la saison, s'octroyent 22 succès sur 26 matches. Tout cela, matches et coupes gagnés, est une juste récompense en fin de saison pour leur application et le dévouement de leurs entraîneurs et dirigeants.
- Quant à nos jeunes basketteuses, elles aussi se défendent très bien puisqu'elles concèdent une seule défaite depuis le début de la saison, ce qui est très encourageant : parmi ces jeunes joueuses une nouvelle équipe sera formée pour jouer la saison prochaine en compétition sous les couleurs de l'A.S.B.

Toutes les fillettes qui seraient intéressées à ce sport, nées à partir du 1er janvier 1959, au 31 décembre 1963, pourront se présenter à partir du samedi 8 septembre au stade municipal de 13 h.30 à 16 h. ou M. CHARVOLIN Jean, entraîneur et responsable de l'A.S.B., leur donnera tous les renseignements.

Pour votre PUBLICITE, votre DECORATION, vos SOUVENIRS
Nous sommes la CLEF de tous vos PROBLEMES PHOTOGRAPHIQUES



jacques dugas

photo d'art industriel décoratif

LABORATOIRE : 14, rue des Collonges SAINT-GENIS-LAVAL tél. 48-64-86

Brillants succès des élèves de l'école de musique

Les élèves de l'École de Musique ont passé avec succès à St-Genis-Laval, l'examen de musique et ont obtenu les résultats suivants :

◆ SOLFÈGE PRÉPARATOIRE

Professeur : M. Jean RANC

— 1ère Année

Première Mention. — Jean-Louis Bertochio, Florence Béziat, Christophe Branchy, Martine Molle, Claire Porcellana, Caroline Rossignol, Guy Narbonnet.

Deuxième Mention. — Didier Arthaud, Pierre Arnaud, Catherine Col, Marie-Thérèse Daza, Ghislaine Decuevas, Pascal Lombard, Michel Porcellana, Françoise Von den Broëck, Edwige Wozniak.

Troisième Mention. — Marie-Isabelle Daza, Joseph Ferrer, Annie Lombard.

— 2ème Année

Première Mention. — Jeanine Abellan, Pascale Dallon, Michel Debrosse, Gérard Gotail, Régis Gotail, Evelyne Jacquier, Franck Lacroix, Sophie Rafed, Bernadette Simondon, Yves Fouilloux.

Deuxième Mention. — Elisabeth Abellan.

◆ SOLFÈGE ÉLÉMENTAIRE

Professeur : M. BENNEYTON

Deuxième Mention. — Pierre Crouzet, Noëlle Simondon.

Troisième Mention. — Marcelle Gardon, Marie-Stéphane Rossignol.

Mention Honorable. — Eliane Gardon.

◆ ACCORDEON

Professeur : M. MEANT

— 1ère Année

Première Mention. — Pierre Porcellana, Joëlle Denis.
Deuxième Mention. — Hervé Alleu, Jean-Pierre Fillon, Daniel Achard.

— 2ème Année

Première Mention. — Christine Péliçon, Christiane Villard, Bernard Bichonnier, Monique Masson, Marie Valente.

Deuxième Mention. — Dominique Villard

◆ GUITARE

— 2ème Année

Deuxième Mention. — Viviane Chenal

◆ CLARINETTE

— 1ère Année

Troisième Mention. — Eliane Gardon

Mention Honorable. — M. Pascal Chalard

— 2ème Année

Première Mention. — Pierre Crouzet

Deuxième Mention. — Monique Grand

◆ SAXOPHONE - ALTO — 3ème Année

Première mention. — Charles Labeille

◆ FLUTE

Professeur : M. BENNEYTON

— 1ère Année

Mention Honorable. — Marcelle Gardon

— 2ème Année

Première Mention. ... Noëlle Simondon

Toutes les personnes s'intéressant à la musique et qui désirent des renseignements sur les activités musicales de l'école de musique et sur l'harmonie municipale, peuvent s'adresser à la mairie.

En félicitant nos jeunes élèves pour leurs succès musicaux qu'il nous soit permis de complimenter leurs dévoués et compétents professeurs en les remerciant d'œuvrer inlassablement à l'initiation et au développement de l'art musical.

DROGUERIE PARFUMERIE
REVETEMENTS DE SOL
A. MOSSIERE
Téléphone : 48-12-59

Quand vous changez de domicile ...

N'oubliez pas que certaines formalités sont indispensables auprès :

- de la mairie de la commune que vous quittez et de la mairie de la commune où vous vous installez (tous renseignements vous y seront communiqués)
- du bureau des P.T.T. de votre ancienne résidence pour que votre courrier vous soit transmis;
- de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse de Sécurité Sociale, du Centre de Chèques Postaux..., auxquels vous devez communiquer votre nouvelle adresse;
- de la Gendarmerie dont dépend votre nouvelle résidence, si vous êtes mobilisable (vous disposez de 15 jours pour y présenter votre livret militaire et votre fascicule de mobilisation);
- de la Préfecture, service "carte grise", si vous possédez une voiture...

Bientôt un " SACUNY 2000 "

École spécialisée pour les inadaptés sociaux, de 13 à 18 ans, l'établissement vient d'amorcer sa mutation.

Les bâtiments de l'école, plus que centenaires ne conviennent plus à la pédagogie actuelle. C'est pourquoi un transfert, sur la propriété même, est prévu : infrastructure villageoise avec un ensemble de vastes et modernes ateliers : plomberie - zinguerie, plâtrerie - peinture, maçonnerie, menuiserie, imprimerie, auxquels s'ajoutera, d'ici peu, celui de mécanique-automobiles.

Les élèves seront logés dans des maisons disséminées dans le domaine.

Une école d'engins de travaux publics, unique dans la région Rhône-Alpes, est prévue.

Plus tard, dans le restaurant self-service, une section d'apprentis-cuisiniers sera créée.

Un foyer pouvant recevoir une trentaine de garçons travaillant dans le secteur est en cours de réalisation.

Au centre de ce nouvel établissement, un complexe sportif comprenant toutes les disciplines sera aménagé. SACUNY 2000 n'aura rien de comparable avec le passé et ceci à tous points de vue.

Ce C.E.T. très spécialisé, serait plus particulièrement au service de la région lyonnaise. Les inadaptés sociaux n'étant pas, hélas, en voie de disparition...

TOUTES SUGGESTIONS
OU REMARQUES
concernant la présentation
et la rédaction de ce bulletin
ou des prochains

SERONT BIEN ACCUEILLIES.

Vous pouvez les faire parvenir
à un des responsables
du Bulletin Municipal :

MM. DUGAS
FERROLIET
MOSSIERE
PIERREFEU
THIERS

BOEHLER - FLO

ROUTE D'IRIGNY - 69 BRIGNAIS
TÉL. (78) 48-13-58 - LIGNES GROUPÉES - TÉLÉG. FLOP-BRIGNAIS

**FABRIQUE LYONNAISE
D'OUTILLAGE PNEUMATIQUE**

MARTEAUX PERFORATEURS -- PIQUEURS -- BRISE-BETON

bonne retraite Monsieur Pierrefeu

C'est une assistance nombreuse qui est venue témoigner sa sympathie à M. PIERREFEU à l'occasion de son départ à la retraite.

Plusieurs personnalités ont pu souligner tour à tour les éloges que chacun formulait en son cœur, la voix étant teintée d'émotion.

Ce fut bien le cas de M. PRADINES, président de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de Brignais, qui remercia son ancien maître pour tous les conseils qu'il avait prodigués aux parents d'élèves; de M. MOSSIERE, président du conseil de gestion du restaurant d'enfants, qui demanda à M. PIERREFEU de rester parmi nous.

M. LABELLE, directeur du Groupe Scolaire des "Pérouses", associant Mme PIERREFEU à son mari, rappela que ce dernier était le principal artisan de l'évolution de la vie scolaire de Brignais, car arrivé en 1947 (avec deux classes), il y en avait trente actuellement.

Il exalta ses qualités d'éducateur dévoué et d'administrateur, ses compétences reconnues par tous, maîtres et élèves, sa simplicité, sa serviabilité, sa tolérance, son intégrité, sa capacité de travail et souligna ses nombreuses activités syndicales et son dévouement aux œuvres laïques, sans oublier le bibliothécaire, le conseiller municipal... et le jardinier.

M. MADROLLE, inspecteur départemental de l'Éducation Nationale, rendit à son tour un hommage chaleureux à René PIERREFEU; il estima, comme nous tous, que cette carrière est un exemple parfait à proposer aux jeunes; il s'agit là des vertus essentielles qui font la vraie force de l'enseignement: l'autorité vraie et le rayonnement.

Pour M. MINSSIEUX, maire de Brignais, il sera difficile de remplacer René PIERREFEU.

Laissant parler son cœur, il souligna les vingt-six ans de carrière et de sacrifice, la qualité des conseils prodigués à l'équipe municipale, et rendit hommage au défenseur des classes laborieuses.

Si René PIERREFEU n'a pas été surpris par la manifestation, il n'en avait pas soupçonné l'ampleur, et ne put donc cacher son émotion lorsqu'il remercia notamment tous les présents en soulignant qu'il avait l'impression d'assister à plusieurs réunions simultanées; s'adressant à l'Harmonie, il sollicita de l'indulgence pour ne pas avoir fait plus pour elle, mettant cette faiblesse sur le compte de son manque d'oreille.

Il ne surprit personne en rendant hommage au personnel municipal si peu souvent à l'honneur, ayant une délicate attention pour chacun ou chacune.

Estimant que les qualités qu'on lui prêtait étaient bien exagérées (il n'a convaincu personne), il insista sur sa foi en l'idéal laïque et sa confiance en l'enfant et en l'homme; il remercia son meilleur adjoint: Mme PIERREFEU, puis ses collaborateurs, et s'excusa pour son caractère difficile.

Au cours de cette soirée de bonne humeur, d'amitié, de reconnaissance rendue agréable encore par les notes de l'Harmonie Municipale et... quelques coupes, on put donc constater la gratitude du conseil municipal, du conseil de Parents d'Elèves, du comité de Gestion du restaurant scolaire, de l'Amicale Laïque, du personnel enseignant, du personnel municipal, concrétisée par le cadeau offert à M. et Mme PIERREFEU, un poste de télévision.

TOUTES ASSURANCES CREDITS

ANDRE ARBEZ

43, rue Général-de-Gaulle BRIGNAIS
Tél. 48.14.09
Fermé le lundi

RESTAURANT

André GAMBONI

Repas d'affaires - Spécialités 48.10.64

Mademoiselle MORON

59, rue Général-de-Gaulle
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
TERRAINS — VILLAS — MAISONS

**MAÇONNERIE
DE BIASE Vincent**

REPARATION - ENTRETIEN - VILLAS
TRAVAIL SOIGNE



Direction : J.P. GAWLICK

GAROLA

rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. (78) 48.10.16

Ensemble de séjour ou de salon. Éléments Griffon, finition laquée craquelée, ou laquée uni ou finition ton bois. Très nombreuses possibilités de disposition. Consultez-nous.

gestion de fortune
financements divers



BANQUE

DELON et GREGOIRE

L. et G. GREGOIRE et Cie

23, rue Neuve - LYON 1er

72, route nationale - BRIGNAIS

12, rue Charles-Luizet - ST-GENIS-LAVAL

Téléphone 28 . 47 . 74